MUNICIPALITÉ
SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

LE GAZOUILLEUR

Bulletin d'information municipale • volume 09, numéro 01 • février 2023

2 Mot du maire
3 Affaires municipales
4 Loisirs et activités
6 Organismes et communauté
7 Divers informations
8 Avis public

HÔTEL DE VILLE DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE
140, rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0

450 371-0523
www.sldg.ca

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DISTRICT 1

François Leduc

DISTRICT 2

Jean-François Poirier

DISTRICT 3

Julie Baillargeon

DISTRICT 4

Christian Brault

DISTRICT 5

Mélanie Genesse

DISTRICT 6

Paul Lavallière

Conception et impression:
Les Publications Municipales – 1 877-553-1955

MOT DU MAIRE

Le Festival d'hiver est déjà derrière nous tandis que février passe tranquillement. De grands projets ont été entrepris l'an dernier et le travail est loin d'être terminé. Le conseil municipal et toute l'équipe municipale travaillent avec entrain à poursuivre ces projets d'envergures qui feront rayonner notre beau village.

L'un de ces grands projets, en cette année 2023, consistera en la construction d'une nouvelle caserne de pompiers. Cette nouvelle infrastructure, qui sera située sur le même terrain que la caserne actuelle, offrira une installation sécuritaire et adaptée aux besoins de notre service de sécurité incendie. La municipalité a d'ailleurs reçu la confirmation d'une aide financière de l'ordre de 65% du coût total de la construction. Nous avons également fait l'acquisition d'un nouveau camion de pompier qui arrivera dans les prochains mois.

Comme vous le savez déjà, de magnifiques projets d'aménagement de parcs sont également en chantier. Dès le printemps 2023, le parc du Canal sera finalisé. Nous sommes également dans les premières étapes de planification du futur parc de la Rivière Saint-Louis. Ce nouveau parc sera situé en bordure de la rivière entre les rues Ste-Marie et St-Joseph où il y avait, entre autres, l'ancien abattoir que nous avons démoli l'an dernier. Nous travaillerons cette année sur les plans de la phase 1 du projet et sur les plans d'un futur bâtiment communautaire qui sera situé dans le parc.

Tous ces projets ont comme objectif d'améliorer notre milieu de vie et de redonner à notre population de grands espaces de vie paisible à l'image de notre identité et de notre fierté rurale. Plusieurs autres projets sont également en cours et chacun d'entre eux porte ces mêmes valeurs : améliorer la qualité de notre milieu de vie.

Comme dit le dicton, on ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs. Pour y arriver, nous sommes conscients que notre tranquillité sera parfois mise à l'épreuve, mais notre patience à tous en vaudra la peine soyez-en assuré. Je vous invite d'ailleurs à ne pas hésiter à contacter directement l'équipe municipale lorsque vous avez des questions. Une vraie réponse en toute transparence vaut mieux qu'une mauvaise rumeur non?

Yves Daoust
Maire de Saint-Louis-de-Gonzague

TAXES MUNICIPALES 2023

Nous rappelons aux contribuables qu'il est de la responsabilité de tout propriétaire de contacter la Municipalité si vous n'avez toujours pas reçu votre compte de taxes. Veuillez prendre note que le 15 mars 2023 est l'échéance fixée pour procéder au premier versement.

CALENDRIER

24 février
Danse pour les 8 à 12 ans – Église

28 février
Séance du conseil
Salle du conseil 3e étage – 19 h 30

16 mars
Atelier de dégustation de vin
Salle Éveline-Meloche – 19 h 00

16 mars
Séance du conseil
Salle du conseil 3e étage – 19 h 30

ERRATUM : 4 MAI
En rappel: Atelier de dégustation de vin
Salle Éveline-Meloche - 19 h 00

7 et 10 avril
Congés de Pâques – Bureaux fermés

8 avril
Chasse aux cocos – Église – Sur inscription

12 avril
Séance du conseil
Salle du conseil 3e étage – 19 h 30

22 avril
Formation «Je me garde seul»
Salle Éveline-Meloche – Sur inscription

6 mai
Formation «Moi, je garde!»
Salle Éveline-Meloche – Sur inscription

LOCATION DES SALLES – TEMPS DES FÊTES 2023

La Municipalité priorise ses citoyens pour la location de la salle Éveline-Meloche et de la salle de l'Église durant le temps des Fêtes couvrant la période du 15 décembre 2023 au 14 janvier 2024 inclusivement.

Pour ce faire, vous devez adresser une demande à info@sldg.ca avant le 10 mars 2023, laquelle devra être accompagnée de vos coordonnées et date(s) désirée(s).

Si plus d'une demande est déposée pour la même date, un tirage au sort se fera lors de la séance du conseil municipal prévue le 16 mars 2023. Suivant le tirage, la location des salles sera ouverte à tous.

PROJETS RÉALISÉS OU EN COURS DE RÉALISATION

Nouvelle caserne

La Municipalité travaille actuellement sur le projet de construction d'une nouvelle caserne de pompiers pour le Service de Sécurité Incendie. Ce projet profitera d'une subvention provenant du Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) du gouvernement du Québec de l'ordre de 65% du coût total du projet. La nouvelle caserne sera située sur le même terrain que la caserne actuelle tandis que le bâtiment existant sera rénové afin d'offrir plus d'espace au service des travaux publics. Nous sommes actuellement en processus de réalisation des plans de construction et la construction elle-même est prévue pour cet automne.

Groupe électrogène

Qu'est-ce qu'un groupe électrogène? C'est un dispositif autonome capable de produire de l'électricité. C'est donc une immense génératrice qui a été installée à la station de pompage située sur la rue Ste-Marie. Cette station a comme rôle de propulser les eaux usées vers les champs d'épuration. Cette génératrice permettra d'assurer que la station reste fonctionnelle en tout temps, car, en cas de panne, l'eau monte dans les égouts publics et résidentiels.

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Rénovation des façades commerciales

Le programme d'aide financière pour la rénovation de façades commerciales aux fins de promouvoir la rénovation, la restauration et l'embellissement des bâtiments commerciaux est toujours en vigueur. Une somme de 24 000 $ est attribuée annuellement à ce programme, qui comprend deux (2) volets (rénovation d'un bâtiment commercial selon certains critères établis et remplacement d'enseignes et éléments d'affichage). Pour l'année 2023, la date limite pour déposer une demande est le 26 mai. Un dépliant explicatif est disponible à l'hôtel de ville ou encore sur le site Internet sous la rubrique *Développement commercial de la section Développement économique.*

Achat de couches lavables

Le programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables est également toujours en vigueur. Ce programme offre un remboursement de 100 $ pour l'achat d'un minimum de 15 couches lavables (sur présentation d'une preuve). Pour les parents désireux de connaître les détails de cette subvention, nous vous invitons à consulter le dépliant conçu à cet effet disponible à l'hôtel de ville et sur le site Internet de la Municipalité sous la rubrique *Famille et aînés de la section Services aux citoyens.*

Animateurs recherchés pour le camp de jour de Saint-Louis-de-Gonzague!

Un emploi où ton degré de plaisir est garant de ta réussite, ça te branche?

Tu es en secondaire 4 et plus?

Alors, viens lire la description de poste complète au www.airenfete.com/emploi

Le camp de jour de la Municipalité est géré par l'organisme L'Air en Fête et aura lieu à l'école Omer-Séguin du 26 juin au 18 août. Les inscriptions se font en ligne à compter du 29 mars à 9 h via l'adresse www.airenfete.com (section Saint-Louis-de-Gonzague). Le paiement se fait par carte de crédit seulement. Une soirée d'information virtuelle aura ensuite lieu le 20 juin à 19h pour les inscrits.

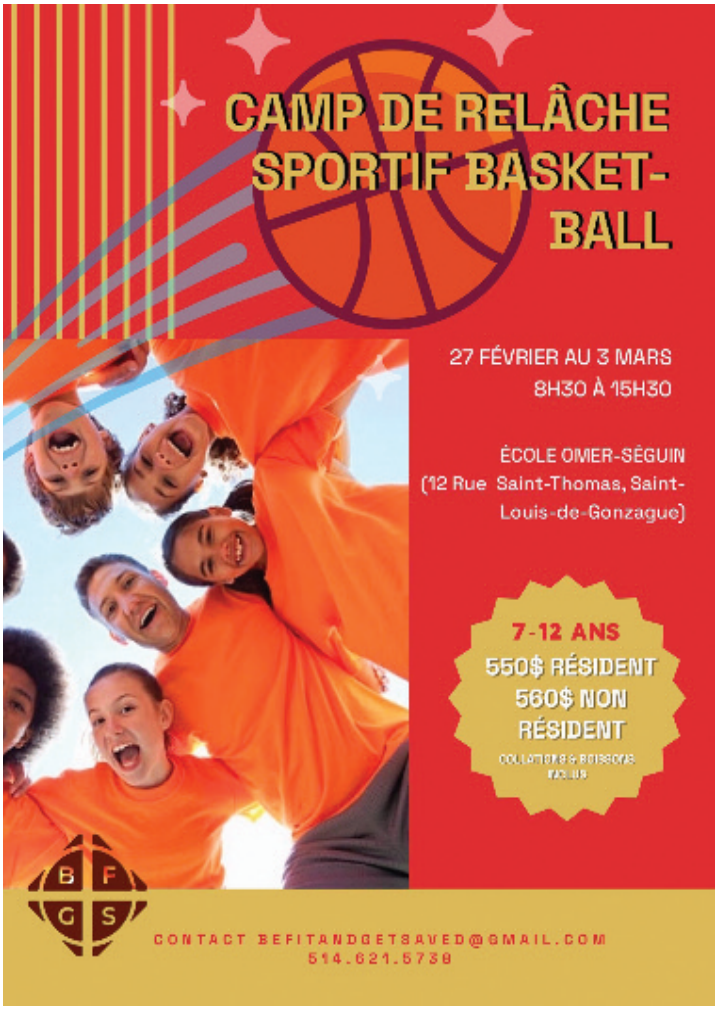

7 SPORTS Multisport Jeunesse

HOCKEY-BALLE

Les samedis du 1er avril au 20 mai
au gymnase de l'école Omer-Séguin
Groupe 5-8 ans à 13h30 • Groupe 9-12 ans à 14h30
130$ + taxes résidents • 140$ + taxes non résidents
Inscriptions : www.7sports.info

SOCCER / INSCRIPTIONS

L'Association de soccer Les Tornades, membre de l'ARSSO, Association Régionale de Soccer du Sud-Ouest, offre une expérience récréative et sportive pour les joueurs de tous les âges.

Soccer récréatif : 4 à 11 ans
Soccer compétitif : 8 à 16 ans
Soccer compétitif : 17 ans et plus

Cette année il y aura une nouvelle plateforme d'inscription : Spordle. Vous devrez y créer un compte et y entrer vos informations. Suivez nous sur notre page Facebook; Association de soccer Les Tornades, pour tous les détails.

Les parties de soccer récréatives se dérouleront à Saint-Louis-de-Gonzague les mercredis (et mardis selon le nombre d'inscriptions) et à Saint-Stanislas-de-Kostka pour les parties de soccer compétitives.

Les formations «Je me garde seul» et «Moi, je garde» sont offertes gratuitement grâce à la collaboration financière du Comité Entraide de Saint-Louis-de-Gonzague

Formation «Je me garde seul»

Cette formation parent-enfant de 90 minutes a pour but d'apprendre aux enfants âgés de 9 et 12 ans à se garder seul de façon sécuritaire. Les enfants apprendront des outils pour développer leur sens des responsabilités, leur confiance en soi ainsi que ce qu'ils doivent faire pour assurer leur sécurité et la sécurité des lieux. Des exercices pratico-pratiques seront faits lors de la formation, des moments de réflexion entre parents et enfants et un petit guide papier sera fourni. Le tout se fera dans une atmosphère très dynamique et interactive !

Samedi 22 avril de 10 h à 11 h 30 à la salle Éveline-Meloche
Inscription obligatoire à l'adresse info@sldg.ca
Places limitées à 14 familles ! Réservez dès maintenant !

Formation «Moi, je garde!»

La formation «Moi, je garde!» (Gardien averti) est conçue pour les jeunes de 6e année et plus qui souhaitent faire du gardiennage ou qui sont déjà gardiens.

Viens apprendre à :

- Prendre soin d'un bébé, d'un tout-petit et d'un enfant d'âge scolaire;
- Choisir des jeux appropriés pour l'âge de l'enfant;
- Résoudre des conflits et mieux comprendre les pleurs;
- Créer un environnement sécuritaire pour toi et l'enfant;
- Prévenir les accidents et réagir en cas d'urgence;
- Te trouver un emploi en tant que gardien / gardienne.

Samedi 6 mai de 8 h 30 à 16 h 30 à la salle Éveline-Meloche
Inscription obligatoire à l'adresse info@sldg.ca
30 places disponibles ! Réservez dès maintenant !

NOUVEAUTÉ !

Il y a maintenant deux départs pour la chasse à compter de cette année ! Il sera important de nous indiquer votre choix d'heure de départ lors de votre inscription !

INSCRIPTION OBLIGATOIRE avant le 24 mars.

Envoyez par courriel à l'adresse cocosstlouis@gmail.com les informations suivantes :

- Prénom et nom du ou des enfant(s)*
- Âge du ou des enfant(s)
- Adresse de résidence du ou des enfants(s)**
- Choix de l'heure du départ 9 h 30 ou 11 h

Un courriel de confirmation vous sera envoyé.

* Merci de faire une inscription par famille.

** L'activité est réservée aux citoyens de Saint-Louis-de-Gonzague seulement.

Vos organisateurs, Stéphane Désautels et Isabelle Doré.

BIBLIOTHÈQUE

Faites partie de notre équipe!

La bibliothèque est actuellement à la recherche de bénévoles pour assurer le prêt des documents au comptoir d'accueil lors des heures d'ouverture.

Si vous êtes intéressés, veuillez contacter le responsable de la bibliothèque par courriel à l'adresse loisirs@sldg.ca.

Heures d'ouverture de la bibliothèque :
Mardi 18 h à 20 h 30
Jeudi 18 h à 20 h 30
Samedi 9 h à 12 h

bibliotheque@sldg.ca
www.mabibliotheque.ca/gonzague

Un site web à découvrir : livres numériques, gestion à distance de votre dossier, revues et journaux, etc.

POUR UNE NOUVELLE COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE

Paroisse Saint-Viateur
Communauté Saint-Louis-de-Gonzague
140, rue Principale C.P. 357
450-373-2110
egliseslg@sdlg.ca

Horaire du bureau : Mardi 13 h à 16 h
Jeudi 9 h à 12 h et 13 h à 15 h

Sacrements

Le mercredi 22 février 2023 à 19 h à l'église de Saint-Louis-de-Gonzague aura lieu une soirée d'information pour les sacrements du PARDON, de l'EUCHARISTIE (Première communion) et CONFIRMATION.

Cette soirée s'adresse aux parents des enfants de 8 à 14 ans qui désirent recevoir ces sacrements.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Mariette au 450-373-9501.

Au plaisir de vous rencontrer!

Messe du dimanche et autres cérémonies

Si vous êtes intéressés à faire partie de l'équipe de pastorale de la communauté, à venir faire les lectures aux messes dominicales, à servir la messe lors de funérailles ou pour faire tout autre bénévolat, communiquez avec la secrétaire. Il nous fera plaisir de vous accueillir dans notre équipe.

Cimetière

Vous possédez un lot dans notre cimetière. Il est important de payer votre entretien de terrain annuellement ou aux cinq ans.

FADOQ ST-LOUIS-DE-GONZAGUE

Bonjour chers membres et futurs membres, enfin, c'est reparti !

Le 9 décembre dernier, nous reprenions les activités avec le souper de Noël. Nous étions 90 à célébrer les retrouvailles après la pandémie.

Le prochain rendez-vous à inscrire sur votre calendrier est le vendredi 31 mars pour le dîner à la cabane à sucre chez Chayer à St-Stanislas-de-Kotska. Le prix vous sera communiqué lors de l'appel du comité.

Vos suggestions sont toujours les bienvenues.

Une invitation est faite aux 50 ans et plus de vous joindre à nous. En plus vous bénéficiez de plusieurs rabais dans différents commerces, hôtels, restaurants, etc.

Au plaisir de vous revoir et bonne fin d'hiver !

Votre comité FADOQ :

Louise Poirier
Carmen Touchette
Julie Lecot
Judith Mallette
Thérèse Samson
Mireille Proulx
Hélène Latour

COMITÉ ENTRAIDE
Saint-Louis-de-Gonzague

Guignolée

Grâce à la générosité des citoyens de St-Louis, nous pourrons faire une 2e livraison de paniers à quatorze familles à la fin février.

Festival d'hiver 2023

Les heureuses gagnantes des prix du Moitié-Moitié du Festival d'hiver sont : 500$ Jacinthe Beaulieu et 105$ Lynn Landry. Félicitations!

Au P'tit Bazar

Nous vous rappelons que le P'tit Bazar est ouvert tous les samedis de 9 h à 12 h pour venir faire vos achats et pour recueillir vos dons.

MERCI à vous qui êtes venus à nos ventes spéciales de bibelots et de vêtements!

IMPORTANT : Ne rien laisser par terre près de la porte du chemin couvert et de l'entrée principale.

Bazar 2023

Après 3 ans d'absence, nous, membres du Comité Entraide, sommes enthousiastes de reprendre le BAZAR annuel, fête communautaire et fierté de notre municipalité, les 8 et 9 juillet prochain. Si vous avez le goût de donner du temps avant ou pendant le bazar, vous pouvez communiquer avec Diane Reid-Maheu au 450-371-8557 ou Nicole Durivage au 450-373-3080. Bienvenue à tous : aînés, familles, nouveaux résidents, vos amis et connaissances!

Société d'histoire
SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

« Les rapides du diable » – Film du réalisateur André Desrochers

Nous voulons remercier tous les citoyens qui se sont déplacés malgré la tempête à la projection du film « Les Rapides du Diable » que nous avons présenté dans le cadre du Festival d'hiver. Pour les intéressés, nous avons quelques copies du film à vendre au coût de 20$. Nous prévoyons également faire une nouvelle projection de l'œuvre au cours de l'année. Nous avons ajouté un lien sur le site du musée virtuel qui vous mènera aux réalisations d'André Desrochers. https://museevirtuel.saint-louis-de-gonzague.com/

Les premiers mardis du mois

Visitez notre musée tous les 1ers mardis du mois ! Le 7 février dernier, avons eu comme thématique Le Carnaval. Nos visiteurs nous ont apporté des photos que nous avons numérisées sur place pour ajouter à notre collection.

Le 7 mars prochain, la thématique sera l'initiation à la généalogie. Vous avez un portable ou tablette? C'est l'idéal ! Sinon, papiers et crayons feront l'affaire ! Nous utiliserons les outils de recherche que la bibliothèque municipale met à notre disposition pour faire des recherches avec vous. Nous avons également la collection de livres de généalogie et d'histoire de Pierre Racine pour nous aider.

C'est un rendez-vous le 7 mars prochain de 13h et 16h et de 18h30 à 20h30 au musée d'histoire de Saint-Louis-de-Gonzague situé au 2e étage du centre municipal en face de la bibliothèque.

Pour plus d'informations, communiquer avec nous au 450-373-4946. Rolland Lemieux président.

ACHAT DE MÉDAILLES POUR ANIMAUX

Vous pouvez dès maintenant vous procurer les médailles pour vos animaux sur le site de la SPCA : www.spcamonanimo.com.

Le porte à porte pour le recensement des médailles sera effectuée à partir du mois d'avril 2023.

STATIONNEMENT DE NUIT

L'interdiction de stationner dans les rues entre minuit et six heures prendra fin le 1er avril prochain.

CHUTES DE NEIGE ET DÉBLAIEMENT

Les chutes de neige sont fréquentes à cette période-ci de l'année. C'est pourquoi il est important de déglacer et de déneiger les sorties de votre domicile, y compris les fenêtres du sous-sol et les balcons. Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d'incendie, ce qui facilitera, du même coup, l'intervention des services d'urgence.

Également, nous rappelons à la population que le dépôt de neige sur la chaussée, les terre-pleins, les fossés et les accotements des routes est strictement interdit. Quiconque est pris à défaut commet une infraction et est passible d'une amende.

CHANGEMENT D'HEURE

Au printemps 2023, le passage à l'heure avancée (ou heure d'été) au Québec aura lieu dans la nuit de samedi à dimanche, du 11 au 12 mars, à 2 h du matin.

N'oubliez pas d'avancer l'heure.

Ce système d'urgence permet de vous envoyer un message programmé par téléphone, texto ou courriel en cas de grande nécessité. **C'est un système utilisé en cas d'urgence seulement**.

Inscrivez-vous au SAM en vous rendant sur notre site internet www.sldg.ca. Un bouton SAM est disponible sur la page d'accueil pour vous inscrire.

TEST – ALERTE D'URGENCE

Une fois par année, nous procédons à un test du Système automatisé de messagerie (SAM).

Le test aura lieu le jeudi 16 mars à 13 h 10.

Pour faciliter la collecte, voici comment éviter que le compost ne gèle dans le bac brun

- Tapissez le fond de votre bac brun d'une couche de matières sèches (carton, papier journal, etc.) et remplissez votre bac en alternant les résidus alimentaires et les matières sèches.
- Emballez vos matières organiques dans du papier journal ou dans un sac en papier avant de les déposer dans le bac brun.
- Évitez de mettre des liquides dans votre bac brun.
- Sortez votre bac pour chaque collecte et assurez-vous que le couvercle s'ouvre facilement. Pensez à déneiger le dessus de votre bac.
- Placez votre bac brun à l'abri du vent et dans un endroit ensoleillé pour favoriser le décollement des matières gelées.

Pour plus d'informations, contactez le service environnement de la MRC de Beauharnois-Salaberry :

environnement@mrcbhs.ca
ou 450 225-5055

MRC de BEAUHARNOIS—SALABERRY

MUNICIPALITÉ
SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

AVIS PUBLIC

Dépôt du rôle de perception

AVIS PUBLIC est donné à l'effet que le rôle général de perception des taxes foncières municipales pour l'exercice financier 2023 est maintenant complété et déposé au bureau de la directrice générale de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, situé au 140, rue Principale.

Que la Municipalité a procédé à l'expédition des comptes de taxes dans un délai imparti :

- le 1er versement des taxes foncières est payable dans les trente (30) jours suivant l'expédition d'une demande de paiement, soit le 15 mars 2023;
- le 2e versement des taxes foncières est payable le 15 juin 2023;
- le 3e versement des taxes foncières est payable le 15 septembre 2023.

Que le solde total du compte devient exigible lorsqu'un versement n'est pas effectué à la date prévue. Les intérêts sont alors calculés sur le montant total du compte et non uniquement sur le montant du premier versement.

Que le compte peut être payé directement à l'hôtel de ville de la Municipalité, par la poste, auprès d'une institution financière participante ou encore par AccèsD.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 13e jour de février 2023.

Dany Michaud
Directrice générale et greffière-trésorière